

Villedieu 58 (suite)

A propos d'eutonie

Formation – Examen - Profession

N'ayant pas suffisamment de renseignements pour connaître ce que font dans leur ensemble les professeurs d'Eutonie et autres « porteurs d'eutonie », je parlerai d'eutonistes et non des eutonistes. D'autre part, avec les informations dont je dispose, je ne saurais ambitionner autre chose que de « mettre à plat » ce qui me paraît actuellement devoir être étudié et pris en compte pour assurer l'avenir.

Suite – Succession – Héritage

Selon que nous employons l'un ou l'autre de ces termes pour désigner l'époque suivant le moment où G.A. a cessé son enseignement, les visions que nous en avons seront à l'origine de projets et de conduites de natures diverses, parfois opposés.

Héritage : Image des ayants- droit réels ou supposés écoutant le notaire qui lit le testament. Nous sommes dans le cadre des lois et règlements. S'il y a contestation, c'est *in fine* la justice qui va trancher.

Succession : Dans sa spécialité, la compétence de X est indiscutable. Il cesse ses activités et Y est nommé sur le poste vacant. Il lui succède. Cependant on murmure que la véritable succession de X sera assurée par l'ensemble et la variété de ses élèves.

Suite : « Je suis une nouvelle G.A.. La preuve : j'enseigne comme elle. »

Ou bien :

« Je suis parmi ceux (celles) qui contribuent à conserver et à faire progresser son œuvre. »

Dans le langage courant, les sens de ces trois termes se recouvrent largement. Dans certaines occurrences, on pourrait les croire synonymes. Si j'ai choisi pour chacun d'eux une définition particularisée (mais dans les limites de l'acceptable), c'est pour montrer comment les tendances des eutonistes pouvaient couvrir à ce moment- là un large éventail.

Et pourtant il existait des points communs. En particulier le désir d'aller dans les directions que G.A. nous avait indiquées. Cela aurait pu déterminer une union prenant en compte ce double souci de protéger (mais sans enfermer) et de développer (mais sans dissolution ou déviation). Incontestablement, ces problèmes existaient. Ils auraient demandé et justifié une véritable conjonction de nos efforts. Il en est allé tout autrement. La période de querelles, d'exclusions, etc. a fini par se centrer sur la « propriété commerciale » de l'eutonie..

Après bien des péripéties pénibles pour tous les protagonistes, le tribunal administratif de Bordeaux a tranché :

- **Le terme « eutonie » ne peut constituer une marque commerciale. Il est reconnu comme « terme générique », de libre emploi.**
- **« Eutonie Gerda ALEXANDER » constitue une marque, réservée aux héritiers (au sens commercial du terme) de G.A.**

Si vous demandez à une personne prise au hasard, en dehors de nos petits cercles eutonistiques, quelle est la différence, dans les offres de service, entre « l'Eutonie » et « l'Eutonie Gerda ALEXANDER », vous recevrez probablement une réponse en forme de question : « C'est quoi, l'Eutonie ? »

Je ne dirai pas que les querelles et les rancœurs tenaces qui les ont suivies sont seules responsables de cet état de fait, car il n'est guère possible de les isoler de l'évolution de notre société, des personnalités des eutonistes, etc. Toutefois, elles portent une bonne part de responsabilité. Sachez que chez certains (nes) des protagonistes, les mêmes attitudes perdurent, plus de vingt ans après ces événements. Il y a peu, un ami me faisait remarquer que ces peuplades eutonistiques lui paraissaient bizarres, mettant plus de temps à se rabibocher que les Allemands et les Français après la dernière guerre mondiale.

Si je rappelle cette période difficile, c'est parce qu'elle contribue à rendre compréhensible la situation actuelle de l'Eutonie, vers laquelle nous allons maintenant tourner notre attention.

L'eutonie, pour quoi faire ? Dans les livraisons précédentes du « Groupe de Villedieu » - et dans bien d'autres endroits – ce sujet a été abordé. Il est loin d'être épuisé. Aujourd'hui, nous le garderons présent. Mais nous le laisserons en l'état. Ouvert.

Les eutonistes, que peuvent-ils faire ? Il y a un côté merveilleux, quasi-mythique, dans nos relations avec l'eutonie. C'est une attitude humaine, génératrice d'énergie. Gardons-la. Mais il y a aussi la réalité. C'est le plat du jour. Chauffons moins nos montgolfières et redescendons au sol, les pieds dans la pratique.

J'emploie volontiers le terme **eutonophore** (porteur d'eutonie). J'aime bien l'esthétique de sa sonorité, mais je ne le considère pas seulement comme un enjoliveur. Il me rend service pour rassembler sous une seule dénomination et sans aucune barrière aussi bien celui ou celle qui vient de rencontrer l'eutonie que le plus éminent Professeur d'Eutonie. Il me permet aussi de réunir le « sensible » rendu accessible par la démarche de l'eutonie avec les règlements et coutumes qui régissent, dans notre société, l'exercice d'activités et de professions du même ordre.

Qu'est-ce qu'un *eutonophore* ? Un porteur d'eutonie. Bon ! On avait compris ! Oui, mais il y a ce qu'on porte et la façon de le porter :

Je rentre à mon domicile, mon sac à provisions à la main. Pendant ce trajet, le sac est un objet pesant, bien individualisé. Mon corps s'ordonne et produit l'énergie nécessaire pour le porter.

Un ministre débarque dans un pays appauvri. Il porte un sac de riz sur son épaule. Les symboles dominent.

Nous sommes au zénith avec le Christophore (qui a porté le christ).

Une vache porte ce qui deviendra un veau. La continuation de la vie.

G.A. ne souhaitait pas que l'eutonie fût considérée comme une Méthode, la *méthode* représentant pour elle quelque chose de défini, organisé, prêt à l'emploi.

Je donnerai un exemple pour illustrer cette conception (particulière).

Il y eut jadis en France une Méthode d'enseignement du ski officielle, rigoureuse et contraignante. Dans un Memento, chaque mouvement était décrit et l'ensemble disposé suivant une progression. J'ajouterai que la description des gestes se voulait parfaitement mécanique et des notions comme la perception du contact ski-neige étaient considérées comme incongrues. Formation, examen, diplôme, exercice de la profession au sein de l'Ecole du ski français formaient un ensemble cohérent, formalisé et standardisé. Si l'eutonie était considérée de cette façon, l'eutonophore porterait quelque chose d'extérieur à lui-même et son rôle serait de chercher à obtenir une réplique conforme au modèle.

Mais même dans une Méthode aussi construite que celle que nous avons évoquée, le moniteur existait comme individu, avec son propre langage corporel et parolier. La situation de l'eutonophore est moins cadrée, plus complexe. Il est plus facile de décrire un menhir que l'ensemble qui entoure son pied – et qui est vivant.

L'eutonophore a entendu parler de l'Eutonie. Il a suivi quelques cours. Un processus d'assimilation, d'inscription a commencé, très variable en nature et en rapidité selon les individus. Chacun d'eux a des caractéristiques propres, un passé. Cet ensemble peut s'avérer facilitateur aussi bien que générateur de résistances ou incitateur à prendre des voies de contournement. D'autre part, dans quelle mesure peut-on dire qu'un eutonophore « connaît » l'eutonie » ou bien « est suffisamment imprégné » d'eutonie pour être en mesure de problématiser une situation, de fixer un objectif et d'intervenir de façon utile ? Ou bien à quel moment s'apercevra-t-il que ce qu'il fait est influencé par l'eutonie ? En bref, quand sera-t-il prêt à devenir non seulement professeur d'eutonie – ce qui signifie avoir obtenu un diplôme – mais aussi professionnel de l'eutonie – ce qui est un métier dont on doit vivre. Cela peut se produire, selon les individus, précocement ou tardivement. « ça se fait », comme disait G.A. Cela advient.

Rappelons-nous les développements de photos en « noir et blanc ». La feuille de papier spécial, préalablement impressionnée, était plongée dans un bain de « révélateur ». Progressivement, l'image apparaissait. Le bain n'engendrait pas l'image. Il lui permettait d'apparaître. Il la « révélait ».

Ainsi la démarche eutonistique..... A développer....

En eutonie, nous sommes dans un univers par essence individualisé. Pour cette raison (que je me donnais) et pour d'autres (sans doute plus profondément personnelles), au temps où je suivais l'enseignement de G.A., je considérais que le caractère par définition général d'un examen était incongru dans ce paysage. Mais pouvait-on faire autrement sans s'attirer les ennuis que, justement, l'examen est censé éviter ? Nous ne sommes pas seuls à nous poser cette question. Prenons un exemple :

Souvent nous établissons des analogies entre la psychanalyse et l'eutonie (cf. la « somatoanalyse de Henrotte). Je me contenterai d'un parallèle.

Il y eut une longue période (je ne sais ce qu'il en est actuellement) où la psychanalyse a été fortement secouée par une question qui se posait : comment déterminer le moment où un analysant est capable de devenir psychanalyste ? Lacan appelait ce passage, ce changement de statut « La Passe ».

Les solutions proposées étaient aussi nombreuses que variées, les querelles vigoureuses. Si bien qu'un jour le même Lacan donna une réponse qui supprimait le problème : « *Un psychanalyste est quelqu'un qui a de la clientèle* ». Humour, certes. Mais si en Europe de l'Ouest, il y avait deux mille Professeurs d'eutonie, dont deux cents professionnels à temps plein, et qu'ils poussent ensemble dans le même sens, beaucoup des questions que nous nous posons quant à l'avenir de l'eutonie recevraient des réponses – ou ne se poseraient pas.

Revenons à notre **eutonophore** débutant (en eutonie). Quel sera son devenir (eutonistique) ? Doit-il suivre, avec ses congénères, un « programme commun », quelle que soit la voie qu'il désire emprunter ? Qu'est-ce qu'une formation complémentaire, pourra lui apporter ? Mais est-il pertinent de poser ainsi ces questions ? Et à quelle image de l'eutonie renvoient-elles ?

Quelle est la situation actuelle, quels sont les projets de notre débutant ?

- Il vient chercher un moment de détente, du bien-être, une occasion de relation, que sais-je encore ? La séance hebdomadaire peut lui convenir, avec, parfois, un stage de quelques jours.

- Il envisage d'enrichir sa pratique professionnelle et souhaite acquérir des savoir-faire nouveaux. Mais peut-être va-t-il progressivement se poser autrement les questions qu'il apportait au début de son aventure eutonistique ?

- Il a l'intention de donner des cours « à côté » de son métier actuel. Est-ce que ce sera la reproduction de ceux qu'il a suivis ou bien répondra-t-il à des demandes diversifiées ?

- Il souhaite construire sa profession à partir de l'Etonie – totalement ou partiellement.

Je crois utile d'insister sur deux points :

Les projets que je viens d'évoquer ne sont guère séparables si on considère la nécessaire connaissance de la spécificité de l'Etonie.

Ils demandent cependant chacun des « compléments » de connaissances (le terme convient médiocrement) en fonction du passé, de l'état actuel de notre eutonophore et de ses aspirations.

Le thème de la « professionnalisation », au moins dans le milieu eutonistique que je connais, n'est pas facile à traiter. Beaucoup, parmi les formateurs, comme une partie de leurs élèves, sont des fonctionnaires ou ont un métier stable, ce qui ne les porte pas spontanément à la prise en compte des exigences que rencontrera celui qui devra pénétrer des milieux qui ne lui sont pas familiers. Bien sûr, l'eutonophore lui-même va se renseigner. Remarquons, à cet égard, que si on mettait en commun ce que connaissent les eutonistes - individus et institutions – (ne serait-ce que les habitués du « Groupe de Villedieu »), on disposerait déjà de pas mal de renseignements.

Pour recueillir les informations d'ordre plus général, il conviendrait de définir et de répartir les tâches. Cela permettrait, dans nos assemblées, tout en continuant nos échanges d'opinions, de raisonner aussi à partir de données plus objectives.

Voici quelques enquêtes qui paraîtraient possibles et utiles :

Géographie de l'Etonie. Nombre et répartition des Professeurs d'Etonie ainsi que des professionnels de l'Etonie.

Les exigences légales et réglementaires pour l'exercice de ce métier, selon les pays.

Les formations en etonie. Les formations dans d'autres méthodes du même ordre.

Les débouchés, les revenus envisageables.

Etc.

Ce ne sont que quelques exemples. J'ajoute que des thèmes d'enquête semblables sont souvent proposés comme sujet de mémoire ou de thèse. Ils présenteraient un intérêt certain pour des candidats au Professorat d'Etonie.

C'est tout pour aujourd'hui

René Bertrand

Le 30 Juin 2014

René Bertrand: e-mail: rene.bertrand-vieilley@wanadoo.fr

- **Reproduction partielle ou intégrale possible, avec mention d'origine**

- Texte publié sous la seule responsabilité de l'auteur et n'engageant pas l'Institut d'Eutonie